

**COMPTE RENDU
COMITÉ DIRECTEUR
Du
27 janvier 2024**



Association loi 1901
Déclarée à la Préfecture du Nord le 1 juillet 2017 (W595000765)
Siège 74 rue de Beaumont 59510 Hem

Membres Élus :

Présents : DECONNINCK DIDIER – VANALDERWELT PIERRE-YVES -DUBOIS ANNE – BAGATO CINTHYA – CICHY JEAN-CLAUDE – VAN BRUSSEL CHRISTOPHE - DEGANDT BERNARD – JAWORSKI JEAN DIDIER – CHEVALLET PHILIPPE – DUBOIS FREDERIC – LENNE LUDIVINE – POULET STEPHANE.

Excusés : VANDERBEEKEN STEFAN – FLANDRE STEPHANIE – VANHELLE CECILE – DRUART SYLVAIN.

Représentants Départementaux :

Présents : SAGOT ERIC - GUILLET LUDOVIC - LEFEVRE THIERRY

Excusés : GOUDIN CHRISTOPHE – GERARD JOUAULT.

Invités Permanents :

Présents :

Excusés : FLORENT CAROLINE - LECLERCQ ANDRE - LEPROVOST JEAN-EMANUEL - BOUTLEUX SYLVAIN - CYRULIK GAETAN – RICHARD OLIVIER - KARIN LOPES BARATA - EBENER JEAN-BAPTISTE - COISNE JEAN PIERRE - MENTONG PIERRE-CELESTIN.

Début de séance 9h30

Le Président remercie les personnes présentes pour ce premier comité directeur de la ligue des HAUTS-DE-FRANCE de Volley 2024. Il présente des vœux ainsi que ceux de la FF Volley.

Bilan licence : + 6.35% de date à date (*janvier 2023 à janvier 2024*).

Nous constatons également que des inscriptions sont toujours en cours dans les clubs. Cependant, il est évoqué la baisse dans certaines catégories notamment M13. Une des raisons évoquées est la démographie par rapport à l'année de naissance.

Réflexion sur les opérations Smashy et leurs finalités dans le développement de la pratique : revoir peut-être la durée des cycles, les adapter sur une période plus courte et renouvelable.

Débat sur l'arrivée tardive dans les clubs de M15 et M18. Pour ces catégories, il est trop tard pour les intégrer à un groupe ayant déjà une pratique établie. Nous constatons aussi la difficulté pour certains clubs de proposer une activité adaptée, faute de place et/ou d'encadrant.

À la suite de leur qualification pour les championnats du monde scolaire à Belgrade (*Serbie*), demande du club de Dunkerque, co-signée par Saint Pol sur Mer, Bailleul et Harnes VB (présence de joueurs licenciés dans ces clubs composant l'effectif de l'équipe) pour une aide financière de la Ligue. Malheureusement, nous devons répondre défavorablement au motif qu'une association ne peut pas aider financièrement une autre association.

Points sur les dotations FF Volley pour la création de nouveaux clubs et de clubs jeunes : Rappel, toute dotation est assujettie à la création minimum de 12 licences évènementielles.

La photocopieuse est devenue obsolète et non réparable. Plusieurs solutions ont été proposées par le bureau. L'option retenue est l'acquisition en location d'un nouveau matériel en modifiant le forfait (*gain la première année de 938€*).

Adopté à l'unanimité

Secrétariat

Adoption des BRI 14 à 22.

Adopté à l'unanimité

Des remarques ont été remontées sur la lourdeur du document. Celui-ci doit être plus attractif, plus visuel. Avec en complément une parution sur la page Facebook de la Ligue des Hauts de France.

Il est également rappelé que le Bulletin Régional d'Information actualise l'évolution hebdomadaire des championnats. Il retrace également l'évolution des demandes et des manquements. Il est à ce jour, le seul moyen de toucher rapidement un public large.

Discussions sur le décalage entre la date autorisée de réaffiliations des clubs et la date autorisée pour le renouvellement des licences.

Trésorerie

Bilan à venir.

Commission Régionale Sportive

- 2^{ème} phase des championnats M15, M18 et M21 est lancée, nous observons une augmentation notable du nombre d'équipes, plus 41 équipes masculines et féminines de M21 à M13.
- Beaucoup d'équipes des Hauts de France étaient encore engagées sur le dernier tour de coupe de France jeunes M21, M18 et M13. Bien que nous ayons demandé à la FF Volley d'éviter autant que possible que certains clubs ne reçoivent deux tournois de Coupe de France en même temps, sur un même site, nous constatons qu'il y a encore des clubs concernés.
- Envoi de l'état des DAF aux clubs afin qu'ils puissent ajuster leurs besoins et répondre aux obligations fédérales et régionales. Nous comptabilisons 750 équipes, hormis les M11, engagées dans les différents championnats des hauts de France.
- Évocation de mettre en place la saison prochaine des niveaux au moment de l'engagement des équipes M15.
- L'organisation des championnats M15 et M18 dans les Hauts de France Sud, pose un problème dans l'agencement et l'attribution des rôles ce qui perturbe la bonne marche de la commission avec pour conséquence le retard dans l'envoi des calendriers.
- Match à prévoir pour l'accession en Nationale 3. A ce jour une seule montée est prévue.
- Les clubs qui accèdent en nationale et qui ne possèdent pas et ne forment pas d'arbitre posent un problème structurel.
- La commission constate également que l'on peut prendre une licence arbitre ou éducateur sur le site fédéral sans avoir à en justifier le statut et/ou sa validité.
- La non-obligation d'un diplôme, d'une formation d'éducateur pour les équipes séniors en départemental et en jeune pose la question de la responsabilité des présidents de clubs notamment dans le cadre de la violence faite aux femmes et plus généralement aux violences dans le sport.
- Coupe de France M21 masculine à Cambrai, M11 masculine à Harnes VB. Néanmoins, nous constatons à regret que l'ensemble des finales coupes jeunes se déroule souvent dans le sud.
- Évoqué également l'UNSS et leurs formations jeunes arbitres ou de jeunes encadrants sur les compétitions.
- La formation des emplois Civiques : il est posé la question de la langue. Il a été évoqué que certains emplois inscrits aux formations ne maîtrisaient aucunement le français. D'où le problème évoqué de l'exploitation des emplois civiques par les clubs dans un but différent de celui qui est normalement destiné.

Commission Régionale Arbitrage

- Pas d'intervention

Commission Régionale Technique

- Point par Ludovic Guillet
 - Cécile et Ludovic ont pris en charge le CIVB
 - Deux équipes (*Masculine et Féminine*) sont aux CRE avec Jean Baptiste, bon comportement et bon retour sur le questionnaire des joueurs, joueuses.
 - Prochaine réunion de la commission technique prévue le 20 février 2024.
 - La commission étudie la possibilité d'établir une procédure moins lourde pour les triples surclassements ainsi que pour l'obligation d'entraîneur. Avec comme objectif une adaptabilité en fonction des situations.
 - Question sur le planning des stages Ligue qui tombent aux mêmes dates que les stages comité, ce qui pose le problème de présence des M13 au regroupement départemental et risque d'éliminer leurs chances de participer au MiniVolleyade qui est une prérogative des comités. Une concertation Ligue / Comité est nécessaire pour planifier dès le mois de juin les stages respectifs de la saison à venir au mieux des intérêts de chacun et surtout des licenciés.

Lecture des vœux clubs envoyé à la fédération

- VC Harnes, Le Touquet, SM Marquette, Liévin, GSD Nord

Questions diverses

- Didier évoque le nombre trop limité de récompenses attribuées par la fédération :
 - 30 lettres de félicitations
 - 12 médailles de Bronze
 - 12 médailles d'Argent
 - 8 médailles d'Or

Prochain Comité Directeur Régionale, le samedi 23 mars 2024.

Clôture de la séance à 12h30, par le pot de l'amitié

Le Président
Didier DECONNINCK

le Secrétaire
Jean-Claude CICHY